



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone et Internet

Question écrite n° 119818

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur l'impossibilité de bénéficier des appels illimités et gratuits vers les DOM-TOM via les opérateurs de téléphonie et d'accès Internet. En effet, les contrats proposent pour le moment des appels illimités et gratuits vers l'Europe, les États-Unis, le Canada, la Chine mais pas vers les départements et territoires d'outre-mer. Les clients originaires ou ayant des liens avec ces territoires se trouvent ainsi fortement pénalisés. Aussi, il aimerait savoir quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour remédier à ce dysfonctionnement. Il le remercie des éléments d'information qu'il pourra lui indiquer.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119818

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2314